

REGLEMENT DE L'OFFRE
Opération ménage de printemps 2019

I. PRESENTATION DE L'OFFRE

La société GreenYellow, société anonyme au capital de 8 725 940 € dont le siège social est 1 Cours Antoine Guichard 42000 Saint-Etienne, immatriculée au RCS de Saint Etienne sous le numéro 501 657 399, propose sur son site internet www.greenyellow-energie.fr accessible sur PC/tablette/smartphone ou via les applications Android ou IOS associées (ci-après ensemble désignés le « Site ») une offre intitulée **ménage de printemps 2019** (ci-après l'« Offre »).

II. DESCRIPTION DE L'OFFRE

Pour toute souscription à l'offre électricité GreenYellow entre le 17 avril et le 15 mai 2019 minuit inclus, recevez un code promo vous permettant de bénéficier d'une remise de 24 € sur une prestation ménage proposée sur le site <https://yooopies.fr/>, correspondant à un forfait de 2h de ménage

III. PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE

L'Offre est valable du mercredi 17 avril au mercredi 15 mai 2019 minuit inclus, date et heure française de connexion faisant foi.

Toutefois, GreenYellow se réserve le droit de reporter, de modifier, d'annuler, d'écourter, de prolonger l'Offre. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

IV. CONDITIONS D'ELIGIBILITE A L'OFFRE

1. L'Offre est réservée à toute personne physique majeure, agissant à titre personnel en qualité de consommateur auprès de GreenYellow et ayant souscrit à l'offre GreenYellow, résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et donc disposant d'une adresse postale en France Métropolitaine (Corse comprise) ainsi que d'une adresse électronique valide.
2. Les modalités de souscription à GreenYellow énergie sont disponibles sur le site www.greenyellow-energie.fr

V. CONDITIONS DE L'OFFRE

1. L'Offre est valable dans le cadre d'une souscription à l'offre d'électricité de GreenYellow Energie effectuée sur internet <http://www.greenyellow-energie.fr> ou par téléphone au 09 69 39 09 60 via le service commerciale de GREENYELLOW ENERGIE
2. La souscription doit être réalisée entre le 17 avril et le 15 mai 2019
3. Le prospect doit renseigner lors de sa souscription le code promo MENAGE2H obtenu sur le site GreenYellow (bandeau code promo, slider home page)

4. L'Offre est non cumulable avec toute autre offre de remboursement, et/ou code promotionnel et/ou parrainage sur le Site.
5. Le code promo à valoir sur le site de YOOPIES, d'un montant maximum de vingt quatre euros toutes taxes comprises (24€ TTC) sera envoyé par mail (à l'adresse indiquée lors de la souscription à l'offre d'électricité) une fois le contrat d'offre d'électricité Greenyellow activé et sous réserve du respect du présent règlement.

VI. CONDITIONS D'UTILISATION du code promo

1. Le code promo est utilisable sur <https://yooxies.fr/> jusqu'au 15 septembre 2019
A compter de cette inscription :
2. le Client se verra offrir un mois d'Abonnement premium ;
3. le Client aura 3 mois pour bénéficier des deux heures de ménage offertes.
4. Le code promo n'est pas fractionnable et n'est pas convertible en numéraire: il doit être utilisé dans son intégralité et en une seule fois.
5. Le code promo est non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours ou tout autre code promo issu d'opération commerciale.
6. Une fois que le client s'est inscrit sur yooxies.fr, il devra se rendre dans son espace Mon Compte, rubrique Crédits Réservation et y renseigner son code promo personnel avant le 15 août 2019. Les 30 jours d'abonnement Premium prendront effet immédiatement et les 2h de ménage offertes seront automatiquement déduites de sa première réservation.

VII. EXCLUSION DE L'OFFRE

Toute personne qui tenterait de falsifier le bon déroulement de la présente Offre, quel que soit le procédé utilisé, notamment afin de bénéficier plusieurs fois de la présente Offre (création de multiples comptes clients, de faux comptes clients, etc.), perdrait immédiatement le bénéfice de son code promo. GreenYellow se réserve également le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire.